

**PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

**Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique
et de l'Environnement
Section des Installations Classées**

Commune de BREBIERES

**EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT LOGISTIQUE – LOT B
SOCIÉTÉ GPE III BREBIERES**

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La Société GPE III BREBIERES dont le siège social est situé 8, Avenue Hoche 75008 PARIS, a déposé une demande d'Enregistrement pour l'exploitation d'un entrepôt logistique dans la ZAC des Béliers à BREBIERES.

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée par arrêté préfectoral du 4 juin 2020.

Le dossier est consultable en mairie de BREBIERES, commune d'implantation du projet, du **lundi 29 juin 2020 au mercredi 29 juillet 2020** inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci (du lundi au mercredi de 8h30-12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 - 12h00 et de 13h30 à 17h00), où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement, ou, le cas échéant, par voie électronique à l'adresse suivante : pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr, avant la fin du délai de consultation du public.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'Enregistrement est le Préfet du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'Enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.